

Paris, le 29 août 2024

## **Assurance vie : des cotisations en forte hausse et une collecte nette positive dans la continuité des six derniers mois**

- **En juillet 2024, les cotisations sont en très forte hausse de +3,7 milliards d'euros par rapport à juillet 2023 à 16,0 milliards d'euros.**
- **La collecte nette est à nouveau positive à +1,8 milliard d'euros, dans la continuité des six derniers mois.**
- **84 000 nouveaux assurés ont souscrit un PER assurantiel au cours du mois de juillet 2024, soit une hausse de +40 % sur un an.**

### **En juillet 2024, la collecte nette demeure positive, à +1,8 milliard d'euros.**

En juillet 2024, les cotisations en assurance vie s'élèvent à 16,0 milliards d'euros, en très forte hausse de +31 %, soit +3,7 milliards d'euros, par rapport à juillet 2023. Elles sont en hausse pour le compartiment en euros comme pour celui en unités de compte (UC), de respectivement +27 % et +37 %.

Depuis le début de l'année, les cotisations affichent une hausse de +14,0 milliards d'euros, soit +15 %, à 107,4 milliards d'euros. La tendance à la hausse concerne à la fois les supports en euros (+19 %) et en UC (+9 %). La part des cotisations en UC est de 39 % sur le mois de juillet et de 38 % depuis le début de l'année, en légère baisse par rapport à l'ensemble de l'année 2023 (40 %).

Les prestations sont également en hausse, dans une moindre mesure : elles s'établissent à 14,2 milliards d'euros en juillet 2024, en hausse de +1,1 milliard d'euros par rapport à juillet 2023 (soit +8 %). Elles progressent sur les supports euros (+5 %) et UC (+21 %). Depuis le début de l'année, elles atteignent 89,5 milliards d'euros, en recul de -1,3 milliard d'euros ou -1 % du fait du reflux des prestations en euros (-5 %) tandis que les prestations en UC progressent (+13 %).

La collecte nette reste au mois de juillet 2024 sur une dynamique identique à celle des six derniers mois avec une collecte nette positive à +1,8 milliard d'euros. Elle s'établit à +2,8 milliards d'euros pour les supports en UC et à -1,0 milliard d'euros pour les supports en euros. Depuis le début de l'année, elle s'élève à +17,9 milliards d'euros, supérieure de +15,3 milliards d'euros à celle enregistrée l'année dernière sur la même période.

L'encours atteint 1 956 milliards d'euros à fin juillet 2024, en hausse de +2,9 % sur un an.

### **Engouement en faveur du PER assurantiel : hausse de +40 % du nombre de nouveaux assurés en juillet et de 22 % de la collecte nette depuis le début de l'année.**

En juillet 2024, les cotisations sur un PER assurantiel s'élèvent à 782 millions d'euros (+6 % par rapport à juillet 2023) pour 84 000 nouveaux assurés, soit une hausse de +40 %. La collecte nette atteint +522 millions d'euros, en hausse de +10 millions d'euros ou +2 % sur le mois. Depuis le début de l'année, les cotisations sur un PER

assurantiel s'élèvent à 5,8 milliards d'euros, en hausse de +23 % par rapport à l'année dernière sur la même période. La collecte nette atteint +3,9 milliards d'euros, en hausse de +22 % sur la période.

Les transferts d'anciens contrats d'épargne retraite vers un PER ont représenté sur le mois de mai 33 100 assurés pour un montant de 671 millions d'euros.

À fin juillet 2024, les PER comptabilisent 6,4 millions d'assurés pour un encours de 84,4 milliards d'euros

À fin mars 2024<sup>1</sup>, 10,4 millions de personnes détenaient un PER pour un encours de 108,8 milliards d'euros. Hors transferts d'anciens contrats, l'encours s'élève à 37,8 milliards d'euros. Les entreprises d'assurance représentaient à cette date 87 % de ces encours.

## L'assurance vie finance l'économie productive et l'État.

À fin mars 2024, 63 % des encours de l'assurance vie sont placés en titres d'entreprises : 23 % en actions, 35 % en obligations et 5 % en immobilier d'entreprises. Les obligations souveraines représentent quant à elles 24 % des placements de l'assurance vie. En unités de compte, 83 % des encours sont placés en titres d'entreprises : 55 % en actions, 22 % en obligations et 6 % en immobilier d'entreprise.

Selon **Paul ESMEIN, directeur général de France Assureurs** : « L'assurance vie a poursuivi sa marche en avant au mois de juillet 2024, dans la continuité des six mois précédents. Le produit d'épargne préféré des Français se porte donc très bien : sa capacité à offrir sécurité, flexibilité et rendement, dans un cadre fiscal prenant en compte ses caractéristiques de long terme, en fait un placement de choix. Nous nous félicitons du succès de ce « couteau suisse » de l'épargne, plébiscité par les Français, dont l'utilité sociétale et citoyenne n'est plus à démontrer. »

[Pour en savoir plus sur l'assurance vie, cliquez ici.](#)

## À propos de France Assureurs

France Assureurs est le nom d'usage de la Fédération Française de l'Assurance qui rassemble 254 entreprises d'assurance et de réassurance représentant 99 % du marché des entreprises régies par le Code des assurances. L'assurance est au cœur des enjeux de société : à ce titre, France Assureurs a vocation à prendre une part active au débat public. Elle est l'interlocutrice privilégiée des pouvoirs publics, des administrations et des médias sur les sujets liés à l'assurance, en France et à l'international, qu'il s'agisse des questions de prévention, de protection, d'investissement ou d'emploi. Les données statistiques qu'elle centralise et son expertise lui permettent d'accompagner ses membres dans les évolutions du secteur. France Assureurs s'appuie sur un réseau de correspondants dans l'ensemble des territoires français pour accompagner les élus locaux en cas d'événement de grande ampleur ou pour valoriser les métiers de l'assurance ou encore pour relayer les positions du secteur.

« Mobiliser toutes les énergies de l'assurance pour faire avancer la société en confiance » est la raison d'être de France Assureurs.

France Assureurs - Faire avancer la société en confiance est une marque de la Fédération Française de l'Assurance.

NB : l'arrondi d'un total ou d'une différence n'est pas nécessairement égal à la somme ou à la différence des arrondis de ses composantes. C'est parfois le cas entre la collecte nette d'une part et la différence entre les cotisations et les prestations d'autre part, lorsque ces grandeurs sont toutes trois arrondies en milliards d'euros.

---

<sup>1</sup> Les données consolidées pour l'ensemble des acteurs du marché (assureurs, institutions de prévoyance, mutuelles et sociétés de gestion) sont connues avec un décalage de quelques mois.

---

### Contacts presse

**Jean-Baptiste Mounier**  
jb.mounier@franceassureurs.fr  
+33 (0) 6 76 52 26 55

**Camille Bouchat**  
c.bouchat@franceassureurs.fr  
+ 33 (0) 6 82 37 26 69

**Fédération Française de l'Assurance**  
26 boulevard Haussmann, 75009 Paris  
Téléphone : +33 1 42 47 90 00 | franceassureurs.fr  
**X** : [@FranceAssureurs](#) | **LinkedIn** : [FranceAssureurs](#)